



Ensemble, préservons la nature

Le Département a acquis la tourbière de Landemarais entre 1984 et 1989 alors qu'elle était menacée d'assèchement.

D'importants travaux ont été entrepris pour restaurer le fonctionnement hydraulique et la richesse écologique de ce milieu fragile. On a défriché, retenu l'eau, favorisé le développement de la faune et de la flore...

Les agents du Département entretiennent au quotidien la tourbière pour maintenir sa qualité écologique. Une passerelle a été installée pour faciliter l'accès du site au plus grand nombre.

Découvrez les plaquettes des autres espaces naturels du Département.

Chaque milieu
naturel a sa couleur.

- Boisement et bocage
- Parc et arboretum
- Estuaire
- Patrimoine
- Étang
- Zone humide**
- Île et Pointe rocheuse
- Landes
- Dunes
- Site géologique

Le saviez-vous ?

L'Ille-et-Vilaine recèle un patrimoine naturel d'une qualité et d'une diversité exceptionnelles. Zones humides, tourbières, landes, vallées, falaises, boisements... Il existe aujourd'hui une cinquantaine d'espaces naturels départementaux protégés par le Département et ouverts au public. Préserver, valoriser ces sites particulièrement sensibles et permettre au public d'en découvrir les richesses font partie des priorités du Département d'Ille-et-Vilaine.

Pour plus d'informations, demandez la carte des espaces naturels départementaux : environnement@ille-et-vilaine.fr

Credits photos : E. Berthier, CD35 - Mars 2020 - D.FDF-0320-004
Studio graphique du Département d'Ille-et-Vilaine - COM-ENV008



Découvrez La tourbière de Landemarais



Édition 2020

Département d'Ille-et-Vilaine

Direction éco-développement
Service patrimoine naturel
1, avenue de la préfecture – 35042 Rennes CEDEX
Tél. : 02 99 02 36 86
E-mail : environnement@ille-et-vilaine.fr
www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels



www.ille-et-vilaine.fr

Suivez-nous sur

PARIGNÉ

Ille-et-Vilaine, **la vie à taille humaine**

UN ESPACE NATUREL DÉPARTEMENTAL OUVERT AU PUBLIC



La tourbière de Landemarais **une zone humide d'exception**

La tourbière de Landemarais est située à 10 km au nord de Fougères, à Parigné. C'est l'une des trois tourbières bombées de Bretagne, alimentées par l'eau de pluie.

Protégé et aménagé par le Département, le site s'étend sur 26 hectares. Classé « tourbière d'intérêt national » pour sa grande qualité écologique, il est colonisé par des plantes adaptées à des conditions de vie difficiles – l'acidité, l'humidité et le froid. Certaines participent à la création de la tourbe, la sphaigne par exemple.

Bonne balade !

Qu'est-ce qu'une tourbière ?

Une tourbière est une zone très humide colonisée par des plantes – souvent des sphaignes – qui se développent très lentement dans des conditions d'humidité permanente avec peu d'oxygène. Ces plantes créent progressivement une grande accumulation de matière organique peu décomposée. Son nom ? La tourbe.

Deux conditions sont indispensables à la formation d'une tourbière : de l'eau en permanence et une végétation qui croît plus vite qu'elle ne se décompose.

Saviez-vous qu'il existe plusieurs sortes de tourbières ? La tourbière bombée est alimentée par l'eau de pluie. La tourbière de pente est alimentée par les eaux de source ou de ruissellement. On recense aussi la tourbière de vallée et la tourbière de queue d'étang.

Les espèces que vous pourriez croiser lors de votre balade



Bécassine des marais



Callune fausse bruyère



Lysimache commune

Par quel miracle des végétaux se développent-ils dans un milieu aussi acide et pauvre en éléments nutritifs ?

Les sphaignes font éponge. Leur structure leur permet de retenir jusqu'à 30 fois leur poids en eau. La linaigrette engainée adopte une autre stratégie. Elle plonge ses racines à plus d'un mètre de profondeur dans la tourbe ! Quant aux plantes carnivores comme la drosera à feuilles rondes, leurs feuilles gluantes piègent les petits insectes dont elles se nourrissent.

Depuis sa remise en eau, la tourbière de Landemerais attire de nombreux oiseaux tels le bruant des roseaux et le grèbe castagneux en période de reproduction.

En hiver, de nombreux canards apprécient l'endroit. Ils côtoient le lézard vivipare et la magnifique argiope frelon, une grosse araignée jaune et noire, qui peuvent être observés toute l'année.

Attention, certaines espèces sont protégées !

Le lézard vivipare est ovovivipare. Il garde ses œufs à l'intérieur de son corps jusqu'à leur éclosion. C'est la meilleure façon de lutter contre les conditions de vie difficiles de la tourbière.

Découvrez autrement les espaces naturels départementaux

Jeu de piste en famille, découverte des champignons, des oiseaux ou de la faune sauvage... Toute l'année, le Département vous invite à participer aux animations.

Le programme de ces animations est disponible sur www.ille-et-vilaine.fr/espacesnaturels

Le site est d'une grande valeur écologique. Merci de le préserver.

La tourbière de Landemarais dans le pays de Fougères

Deux circuits au choix


Il est facile de découvrir la tourbière de Landemarais par soi-même.


Deux circuits sont là pour vous guider :


- un sentier de découverte est ouvert toute l'année. Des bornes d'information vous présenteront les milieux naturels présents aux abords de la tourbière.
- un deuxième circuit plus court avec une passerelle sur le ruisseau n'est accessible qu'au printemps et en été. Le reste de l'année, il est fermé pour offrir le calme nécessaire aux oiseaux qui viennent hiverner.


Un observatoire ornithologique est désormais à disposition du public.

Infos pratiques

 Accès : En voiture, par la RD 108 qui relie Parigné à Mellé.

 Coordonnées GPS :
« Landemarais, Parigné »
ou Long. : -1,188 – Lat. : 48,445.

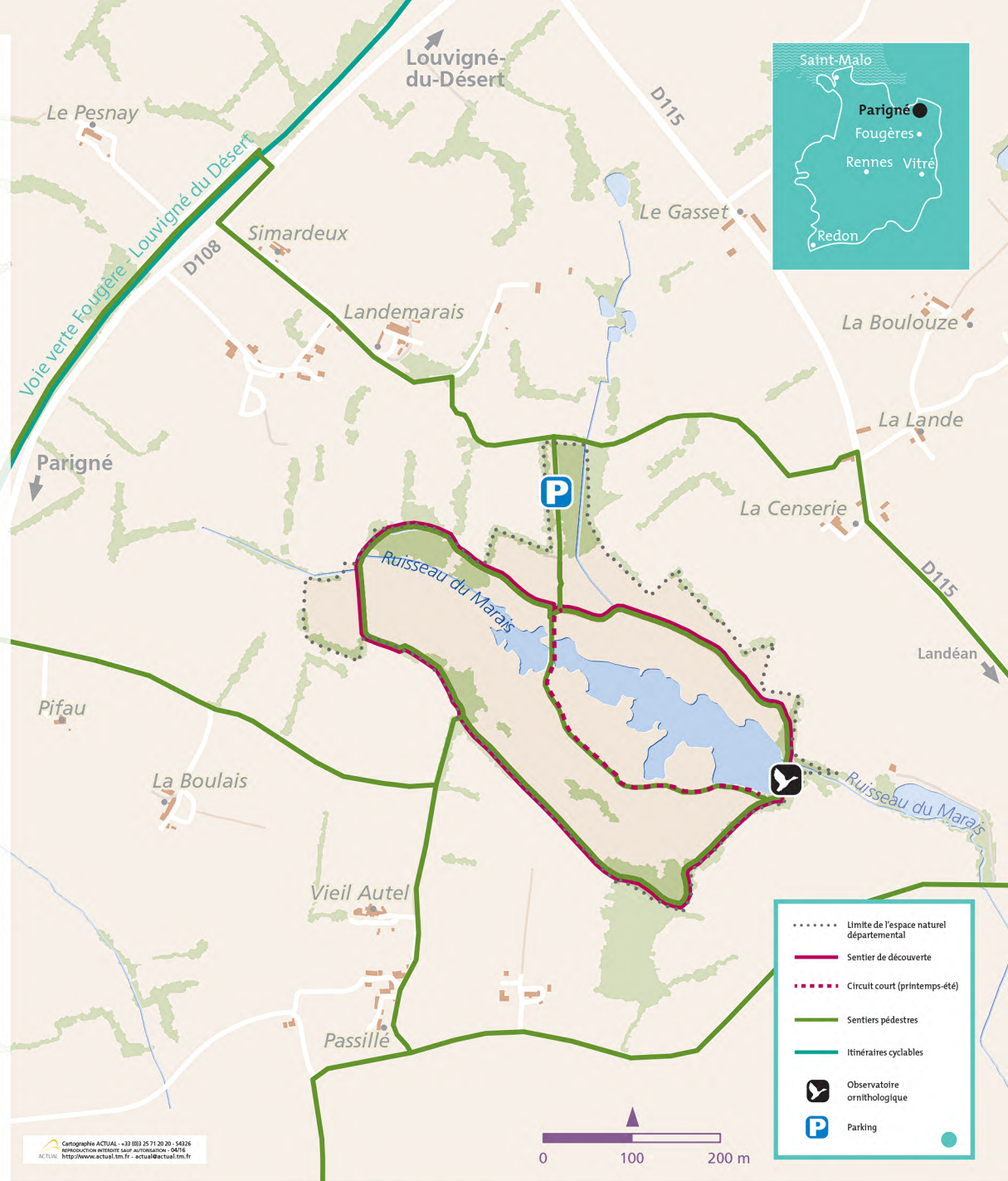
 Temps de parcours moyen de la balade :
- sentier de découverte 2 km pour 1h 45,
- circuit court 1,2 km.

 Difficulté : Des chaussures adaptées à la randonnée en zone humide sont nécessaires.

Autres espaces naturels départementaux à proximité :


- Le bois de la Motte, à Maen Roch
- Les roches du Saut Roland, à Dompierre-du-Chemin

Soyez vigilants ! Restez sur les sentiers balisés pour respecter la faune et la flore. N'oubliez pas de repartir avec vos déchets. Ne cueillez pas de fleurs, certaines sont protégées.



Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20 - 54326
amendocine@actual.fr
<http://www.actual.tn.fr> - actual@actual.tn.fr

0 100 200 m

.....	Limite de l'espace naturel départemental
—	Sentier de découverte
- - - - -	Circuit court (printemps-été)
—	Sentiers pédestres
—	Itinéraires cyclables
	Observatoire ornithologique
	Parking

CONTACTS

- Agence départementale du pays de Fougères : **02 99 02 46 00**
- Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine : **02 99 78 47 47** – **www.bretagne35.com**
- Office de tourisme de Fougères : **02 99 94 12 20**
- Pays touristique de Fougères : **02 99 94 60 30**